

Initiative sur le Patrimoine d'intérêt religieux

Conclusions et recommandations¹

Réunion de consultation thématique d'experts sur la gestion durable des biens du patrimoine mondial d'intérêt religieux axée sur l'Europe méditerranéenne et du Sud-Est

Siège de l'UNESCO, 16-18 février 2016

Les présentes conclusions et recommandations ont été établies d'un commun accord par les participants à la *Réunion de consultation thématique d'experts sur la gestion durable des biens du patrimoine mondial d'intérêt religieux² axée sur l'Europe méditerranéenne et du Sud-Est* (Siège de l'UNESCO, 16-18 février 2016). Cette réunion a rassemblé les représentants de l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, le Chypre, la France, la Grèce, le Saint Siège, l'Israël, l'Italie, Malte, le Monténégro, le Portugal, la Fédération de Russie, la Serbie, l'Espagne, la Turquie, la Mission permanente de l'Ordre Souverain de Malte, les membres du Groupe de pilotage sur le patrimoine d'intérêt religieux représentant le Centre du patrimoine mondial, l'ICOMOS, l'ICCROM et l'UICN, ainsi que les représentants des bureaux hors Siège de l'UNESCO, de l'OMT, des experts invités et des représentants des communautés religieuses. Le programme de la réunion, la liste des participants, ainsi que les résumés et les documents de travail peuvent être téléchargés à partir de la page web de la réunion: <http://whc.unesco.org/fr/patrimoine-religieux-sacre/>.

PREAMBULE

1. Les participants ont adressé leurs chaleureux remerciements aux autorités bulgares pour le soutien qu'elles ont apporté à cette réunion, ainsi qu'au Centre du patrimoine mondial et au Groupe de pilotage pour la préparation de la réunion.
2. La réunion d'experts a rassemblé les représentants des États parties et les experts dans le cadre des activités préparatoires en vue de la mise en œuvre de la décision du Comité du patrimoine mondial relative à l'élaboration d'une publication thématique *proposant aux États parties des lignes directrices générales quant à la gestion de leur patrimoine culturel et naturel d'intérêt religieux, dans le respect des spécificités nationales* (paragraphe 7 de la décision **35 COM 5A**). Il s'agissait de la première d'une série de réunions de consultation thématique régionales et sous-régionales.

¹ La langue du texte originel est l'anglais

² L'expression « intérêt religieux » doit s'entendre au sens général et recouvre à la fois les traditions religieuses et spirituelles.

3. Les participants à la réunion ont salué le lancement d'un cycle de consultations thématiques régionales en tant qu'outil précieux pour l'échange d'expériences et de dialogue entre les parties prenantes en vue de l'élaboration d'un document thématique proposant aux États parties des lignes directrices générales sur la gestion du patrimoine culturel et naturel d'intérêt religieux.

4. Dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial, compte tenu des recherches, études et analyses menées sur le patrimoine religieux par les organisations consultatives (ICCROM, ICOMOS et UICN) du Comité du patrimoine mondial, et notant les conclusions et recommandations issues de réunions et activités antérieures consacrées au patrimoine religieux, telles que le forum organisé en 2003 par l'ICCROM sur la conservation du patrimoine religieux vivant, les activités de renforcement des capacités organisées par l'UNESCO et l'ICCROM à l'intention des représentants religieux, les contributions de l'équipe spéciale de l'UICN sur les valeurs culturelles et spirituelles des aires protégées, ainsi que celles du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO, le Congrès et la Conférence de l'OMT sur le tourisme religieux et la Déclaration sur la protection des biens religieux dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial, les participants à la réunion ont présenté des études de cas et examiné les questions de l'identification, de la protection, de la conservation, de la mise en valeur et de la transmission aux générations futures du patrimoine religieux exceptionnel.

5. Notant que cette initiative de l'UNESCO vise, à long terme, à accompagner l'intégration d'un certain nombre de principes directeurs dans les politiques menées aux niveaux local, national, régional et international, de manière à contribuer au rapprochement des cultures et au développement de relations harmonieuses entre les peuples, les participants ont reconnu qu'il était effectivement nécessaire de trouver des moyens d'action pour sauvegarder la cohésion sociale et en vue de contribuer aux interactions pacifiques entre les différentes cultures. Ils ont souligné que cette première réunion de consultation a instauré une plateforme de dialogue et de partage des connaissances entre toutes les communautés concernées par la préservation de notre patrimoine commun.

6. L'élaboration de ces lignes directrices générales, en étroite participation collaboration et en accord commun entre toutes les communautés concernées constitue l'un des principaux efforts visant à promouvoir et accroître la compréhension et le respect entre l'ensemble des communautés et cultures du monde entier.

7. La réunion a donné lieu à un ensemble stimulant de contributions émanant d'un large éventail d'experts, notamment des représentants des organisations consultatives, des milieux universitaires et des professionnels du patrimoine, et d'études de cas nationales provenant de l'Europe méditerranéenne et du Sud-Est. Ces dernières ont apporté un éclairage approfondi à la fois sur le contexte général en termes de compréhension et de gestion de l'intérêt religieux des biens du patrimoine, et sur la nécessité de trouver des solutions adaptées à chaque situation.

8. La réunion avait pour principal objet de contribuer à l'élaboration, par le Groupe de pilotage sur le patrimoine d'intérêt religieux, du document thématique demandé par le Comité du patrimoine mondial sur la gestion des biens d'intérêt religieux, ainsi que de mieux faire comprendre le patrimoine religieux grâce à la consolidation d'une base de données et à une approche fondée sur les études de cas.

9. La nécessité d'améliorer les échanges et la coopération entre tous les acteurs concernés, en particulier les professionnels du patrimoine et les groupes religieux, est clairement ressortie. Il est essentiel de parvenir à une reconnaissance réelle et équitable de l'intérêt religieux des biens du patrimoine, ainsi que d'en assurer la viabilité.

10. L'Initiative sur le patrimoine d'intérêt religieux offre également une plate-forme pour mettre au point des approches en vue de l'application des politiques et recommandations récemment adoptées, telles que la Politique sur le patrimoine mondial et le développement durable, la Recommandation concernant le paysage historique urbain, la Politique relative aux impacts du changement climatique sur les biens du patrimoine mondial, Stratégie de réduction des risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial, etc.

11. Il est à espérer que cette réunion servira de modèle pour toute une série de réunions de consultation thématique régionales d'experts à travers le monde, et encouragera la recherche destinée à améliorer la compréhension des biens d'intérêt religieux ainsi que des questions de gouvernance et de gestion qui s'y rapportent. Tous ces éléments aideront le Groupe de pilotage à mettre au point le document thématique demandé par le Comité du patrimoine mondial.

CONCLUSIONS

Sources de données

12. Les participants ont salué le travail en cours pour recenser les biens du patrimoine d'intérêt religieux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial grâce à la base de données et à une approche fondée sur les études de cas, actuellement à l'essai dans la région de l'Europe méditerranéenne et du Sud-Est. Ils ont souligné l'importance de cette tâche comme fondement d'une meilleure compréhension des biens du patrimoine mondial d'intérêt religieux. Ils ont également relevé qu'il faut combler certaines lacunes en matière de documentation. Les participants ont par ailleurs reconnu qu'il est important d'améliorer les informations en complétant le *Questionnaire sur les études de cas* et que l'élaboration d'une approche fondée sur les études de cas permettrait de renforcer considérablement la connaissance et l'application des valeurs religieuses. Ce travail devrait être accompli de manière coordonnée avec l'*Analyse des lacunes* effectuées par les organisations consultatives, ainsi qu'avec le troisième cycle de rapports périodiques et autres initiatives.

Contexte international

13. Les participants ont estimé que le large éventail des expériences internationales présentées a permis de définir un contexte plus vaste pour comprendre l'importance des biens du patrimoine mondial d'intérêt religieux et les besoins en matière de gestion. Ils ont reconnu le besoin crucial de dialogue, d'interactions, d'échanges et de réseaux entre les différents groupes de parties prenantes comme fondement nécessaire pour la gestion et la protection du patrimoine, en particulier entre les groupes religieux et les professionnels du patrimoine, parallèlement avec une définition tridimensionnelle de l'intérêt des biens d'intérêt religieux étant esthétique, éthique et/ou spirituelle. Les participants ont estimé que ces aspects revêtaient une grande importance dans la gestion et l'utilisation durable des biens d'intérêt religieux.

Comprendre le patrimoine mondial d'intérêt religieux

14. Les participants ont noté que la principale catégorie de biens d'intérêt religieux concerne des lieux avec le patrimoine religieux « vivant » où des pratiques religieuses sont en usage. Les principaux critères permettant l'identification de ce type de biens sont la pertinence à des fins religieuses, l'expression matérielle et immatérielle des valeurs religieuses en évolution, ainsi que l'existence d'un système de gestion établi ou traditionnel par les communautés impliquées.

15. Les participants ont également reconnu que de nombreux autres biens revêtant un intérêt sacré ou spirituel devraient bénéficier du même traitement que celui réservé aux biens où des pratiques religieuses ont encore cours.

Lier Valeur universelle exceptionnelle et valeur associative sacrée

16. Le patrimoine d'intérêt religieux ne peut être réduit à ses expressions matérielles, sans référence à son ontologie ou à une cosmologie donnée. Les dimensions immatérielles du patrimoine doivent être prises en considération dans sa description, afin que leur importance puisse être pleinement comprise en dehors du contexte culturel et religieux de celui-ci.

17. Les participants ont noté que l'inscription est parfois fondée sur des déclarations de valeur universelle exceptionnelle qui ne prennent pas explicitement, voire pas du tout, en considération l'intérêt religieux, entraînant des problèmes de gouvernance, de planification et de gestion.

18. L'analyse des derniers rapports périodiques en date révèle que les intérêts religieux ont une influence nettement positive sur le maintien de la Valeur universelle exceptionnelle de la plupart des biens. Dans le cas contraire, l'influence de l'intérêt religieux n'est généralement que l'un des facteurs, parmi de nombreux autres plus significatifs, qui affectent l'intégrité et/ou l'authenticité du bien. Il s'agit d'un bon indicateur des perspectives offertes pour améliorer l'efficacité de la gestion, notamment en prenant véritablement en considération des intérêts religieux.

19. Le patrimoine d'intérêt religieux, en termes de son contenu, n'est pas toujours universellement mis en valeur, sa signification n'étant souvent que de portée nationale, régionale ou locale. Néanmoins, plus que d'autres types de patrimoine, le patrimoine religieux est plus à même de contribuer à l'objectif global de l'UNESCO, à savoir inspirer le dialogue et offrir des possibilités d'apprentissage interculturel, tant pour les visiteurs que pour les populations locales.

Défis en matière de gouvernance, de gestion et d'utilisation des biens du patrimoine mondial d'intérêt religieux

20. D'après les résultats des rapports périodiques, 64 % des biens de la sous-région sont des biens d'intérêt religieux, soit un pourcentage supérieur de 10 points à la moyenne mondiale.

21. L'identification de différentes structures de responsabilités, à l'échelle nationale, entre l'État et les instances religieuses a permis de mettre en lumière la diversité des structures de gouvernance et la nécessité de ne formuler que des principes généraux, à partir desquels chaque État partie pourra appliquer son propre système de gestion, sur la base des pratiques locales et des précédents.

22. Les questions de gestion ont porté sur la nécessité de trouver un équilibre entre les activités de culte et de pèlerinage, en répondant aux intérêts religieux. Les participants ont noté que la plupart des biens sont correctement entretenus, mais qu'il faut davantage se concentrer sur la gestion des visiteurs et des risques de catastrophes.

23. Les participants ont estimé qu'il est souhaitable de prendre des décisions par consensus, en associant toutes les parties prenantes concernées, et ont reconnu que les traditions religieuses et spirituelles évoluent lentement avec le temps.

24. La protection du contexte et de l'environnement des biens, y compris les zones tampons, nécessite une approche plus intégrée dans les programmes de planification générale. De plus, cela doit également prendre en compte la fonction de ces biens dans la vie de la communauté.

25. L'importance de la spiritualité et du sacré fait ressortir la nécessité, dans bien des cas, d'associer valeurs culturelles et naturelles, qu'elles soient universelles ou d'importance locale, et de les intégrer au cadre de gestion.

26. Les participants ont reconnu qu'il existe un large éventail de mécanismes de financement pour l'entretien des biens.

27. Les participants ont également reconnu l'importance du contenu des biens pour la préservation de leur caractère et de leur intérêt religieux.

28. Les participants ont estimé que la gestion de l'accès est un facteur inhérent à la préservation des valeurs matérielles et immatérielles et que ceci doit être expliqué dans les documents relatifs à la gestion.

Prochaines étapes et suivi de la réunion

29. Après avoir examiné le projet de Recommandation sur l'élaboration de lignes directrices générales, les participants ont reconnu qu'il constituera un élément essentiel du document thématique demandé par le Comité du patrimoine mondial et qu'il s'agissait d'un travail en cours nécessitant d'être encore approfondi. Après quelques observations complémentaires, ils ont convenu que le projet de Recommandation devrait être soumis à l'examen d'autres réunions thématiques régionales dans le monde.

30. Les participants ont accueilli favorablement l'offre de la Turquie, qui a proposé d'organiser sur son territoire une réunion de suivi sous les auspices de la Direction générale pour les Fondations, dans le cadre du cycle de consultations thématiques régionales lancé durant la présente réunion, en coordination avec le Centre du patrimoine mondial.

31. Les participants ont accueilli favorablement l'annonce faite par l'Ordre souverain de Malte, qui prévoit d'organiser une réunion internationale sur l'accès aux lieux sacrés.

RECOMMANDATIONS

Sources de données

32. Les participants invitent les États parties à soumettre leurs observations concernant le projet de questionnaire avant le 29 février 2016. Après révision, le questionnaire sera mis à l'essai avant la fin de l'année 2016 pour s'assurer de son efficacité et déterminer si d'éventuelles modifications sont encore nécessaires.

Comprendre le patrimoine mondial d'intérêt religieux

33. Les participants recommandent d'identifier les attributs des valeurs pour les biens d'intérêt religieux afin de mieux définir et comprendre cet intérêt.

Lier Valeur universelle exceptionnelle et valeur associative sacrée

34. Les participants recommandent d'étudier la possibilité de mettre en place des cadres plus adéquats, par le biais de négociations et des processus participatifs, afin que l'intérêt religieux soit dûment pris en considération dans la gouvernance, la planification et la gestion au niveau des biens, encourageant ainsi une coopération respectueuse entre les pouvoirs publics, les professionnels du patrimoine, les groupes religieux et les gardiens traditionnels, le cas échéant.

Défis en matière de gouvernance, de gestion et d'utilisation des biens du patrimoine mondial d'intérêt religieux

35. Des efforts supplémentaires devraient être déployés pour prendre en considération d'autres conventions, recommandations et programmes, tels que la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, la Convention de Ramsar, la

Recommandation concernant le paysage urbain historique et le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB). Il conviendrait de mentionner en particulier l'élaboration d'indicateurs pour les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 adoptés par les Nations Unies, et la résolution sur le Patrimoine mondial et le développement durable, en mettant l'accent sur le rôle que jouent ces biens pour comprendre la diversité culturelle, le savoir et les systèmes de gouvernance traditionnels, les industries créatives, ainsi que la notion de biens sûrs, inclusifs, résilients et durables. Au niveau régional, l'attention des États parties est attirée sur la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, (Convention de Faro, 2005).

Prochaines étapes et suivi de la réunion

36. Les participants recommandent que la base de données et les lacunes recensées lors de son analyse servent de point de départ au développement de futurs travaux de recherche sur les biens d'intérêt religieux, notamment en collaboration avec les Chaires UNESCO et d'autres institutions de recherche intéressées.

37. Sous réserve des observations complémentaires qu'ils pourraient formuler d'ici au **29 février 2016** concernant le projet de Recommandation sur les lignes directrices générales, ainsi que des amendements qu'il pourrait être nécessaire d'apporter au texte d'ici au **31 mars 2016**, les participants recommandent que le Groupe de pilotage pour l'Initiative de l'UNESCO sur le patrimoine d'intérêt religieux poursuive l'élaboration du projet par le biais de consultations et fasse le nécessaire pour soumettre celui-ci à l'examen des réunions thématiques d'experts qui se tiendront dans d'autres régions du monde, ce qui constituerait une étape essentielle en vue de l'élaboration du document thématique demandé par le Comité du patrimoine mondial.